

Conseil municipal

Séance du 12 octobre 2021

Présents : C. Blanchard, V. Canellas, A. Clapier, M.-J. Gros, S. Ilovaïsky, F. Mulot, C. Normant, G. Tchappsky, B. Tourette, C. Peloux, J. Reynier

Délibérations :

♦ Dénomination d'une voirie communale :

Lors des dénominations des rues de notre commune nous avons omis celle qui dessert Le Guérindon, elle s'appellera *Chemin des Clots au Plan*.

Vote : A l'unanimité

♦ Adhésions et retrait de la fourrière :

Vote pour la sortie de la commune du Chafaut-Saint-Jurson et les entrées de Saint-Michel-l'Observatoire, Revest-Saint-Martin, Saint-Paul-lez-Durance et Ongles.

Vote : A l'unanimité

♦ Rapport sur l'eau et assainissement :

Les rapports sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau et de l'Assainissement ont été mis en ligne et sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Vote : Vote à l'unanimité

♦ Adhésion à l'association Mouvement de la Paix

Vote : 3 Pour, 7 Contre, 1 Abstention

Questions diverses :

- Demande de cousins berlinois au niveau du Café des Lavandes pour permettre aux véhicules de ralentir. Une demande de devis est en cours.

- Afin de sécuriser le mur du Petit jardin des devis pour des garde-corps ont été demandés.

Monsieur Le Maire lève la séance à 19h30.

Le secrétaire de séance, Valérie Canellas

Séance du 22 novembre 2021

Présents : V. Canellas, A. Clapier, M.-J. Gros, S. Ilovaïsky, F. Mulot, C. Normant, G. Tchappsky, B. Tourette, C. Peloux, J. Reynier

Représentée : C. Blanchard (procuration à A. Clapier)

♦ Travaux de rénovation du moulin, demande de subventions

A la date du Conseil Municipal de ce jour, il y a eu des discussions mais pas de projet chiffré définitif pour pouvoir voter une demande de subvention. Le Conseil Municipal se prononcera à la présentation du budget définitif.

♦ Présentation par l'ONF et PNRL du projet de Réserve naturelle régionale de Fuyara

Présent pour le Parc du Luberon : Anouk Boistaud et Aline Salvaudon

Présent pour l'ONF : Gérard Peyrotty

L'étendu du projet sera de 700 ha environ regroupant onze propriétaires théoriques (demande d'accord en cours) dont la Mairie.

Il existe de forts enjeux écologiques (Arbres âgés, espèces d'intérêts génétiques, Biodiversité, habitats naturels favorables ...).

Environ 589 espèces de flore et 209 espèces de faune dont des espèces protégés ou menacés de façon plus ou moins critique parmi celles-ci.

Une réserve naturelle régionale a pour mission de protéger la nature, gérer l'espace naturel et sensibiliser le public. Elle sera sous la responsabilité de la Région.

Pourquoi faire une réserve naturelle?

- Protection conventionnelle (Parc naturel régional et Natura 2000)
- Protection par maîtrise foncière (zone de préemption Espaces naturels sensibles 04)
- Un label international (Réserve de biosphère)

Il y aura deux types de zones : Une zone de protection standard ainsi que des zones de protection renforcée. Les modifications de l'état de la RNR seront soumises à l'autorisation du Conseil Régional. Le document de Classement et réglementation de la Réserve naturelle régionale de Fuyara est disponible en Mairie pour consultation.

Le Conseil Municipal procédera à un vote de principe sur le projet dans un temps prochain. Un second vote définitif sera demandé d'ici un an pour finaliser les accords.

♦ Petit jardin

Trois devis sont présentés pour la réalisation d'une barrière de sécurité au niveau des murs coté Montée du Château. L'entreprise *Petra Patrimonia* (Vachères), *L'Atelier Prat* (Banon) ainsi que l'entreprise *EK* (Reilanne) ont proposé leurs services.

Monsieur le Maire soumet le choix de l'entreprise au vote : *Petra Patrimonia* a été votée à l'unanimité.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h56

Le secrétaire de séance, Grichka Tchappsky